



Jean-Marc Ayrault présente aux Maires de France le 16 novembre 2021 le partenariat entre la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et l'Association des maires de France

A l'occasion du Congrès des Maires 2021, Jean-Marc Ayrault, président de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage (FME), interviendra le mardi 16 novembre prochain à 14 heures, devant l'assemblée plénière du Congrès, à l'invitation de François Baroin, président sortant de l'Association des maires de France (AMF), afin de présenter le partenariat entre les deux institutions.

La FME et l'AMF ont signé au printemps une convention de partenariat par laquelle elles affirment qu'il est nécessaire de transmettre au plus grand nombre l'histoire de l'esclavage, des abolitions et de leurs héritages comme composantes de l'Histoire de France, afin de construire un récit national commun, de lutter contre le racisme et de promouvoir les valeurs de la République de liberté, d'égalité et de fraternité.

La FME et l'AMF poursuivent cet objectif à travers les compétences des communes et l'engagement des élus municipaux, autour des trois axes suivants :

- l'éducation, à travers leurs actions en direction des élèves en élémentaire
- la culture et le patrimoine, par la mobilisation des établissements et services culturels patrimoniaux municipaux, et en valorisant leur patrimoine notamment par le numérique
- la jeunesse, par l'appui aux professionnels (animateurs, éducateurs...) et structures (centres de loisirs, centres sociaux...)

Enfin, la FME et l'AMF s'attacheront à promouvoir le cycle annuel de la mémoire de l'esclavage autour des deux journées nationales des 10 et 23 mai et des célébrations locales de l'abolition dans les DOM tout au long de l'année (27 avril à Mayotte, 22 mai en Martinique, 27 mai en Guadeloupe, 28 mai à Saint-Martin, 10 juin en Guyane, 9 octobre à Saint-Barthélemy et le 20 décembre à La Réunion).

Sur le stand qu'elle tient au Salon des Maires, la FME présentera pendant trois jours ses ressources, son exposition itinérante, sa cartographie des lieux de mémoire de l'esclavage et des abolitions dans l'hexagone et outre-mer, et apportera ses conseils aux élus qui souhaitent engager leurs communes dans une cérémonie ou un événement dans le cadre des commémorations de la mémoire de l'esclavage. Retrouvez nous stand A29 au pavillon 2.3 du Salon des Maires.

LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté. La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.

www.memoire-esclavage.org

Contact presse Fondation pour la mémoire de l'esclavage

Armelle Chatelier : 06 88 17 68 25 / communication@fondationesclavage.org